



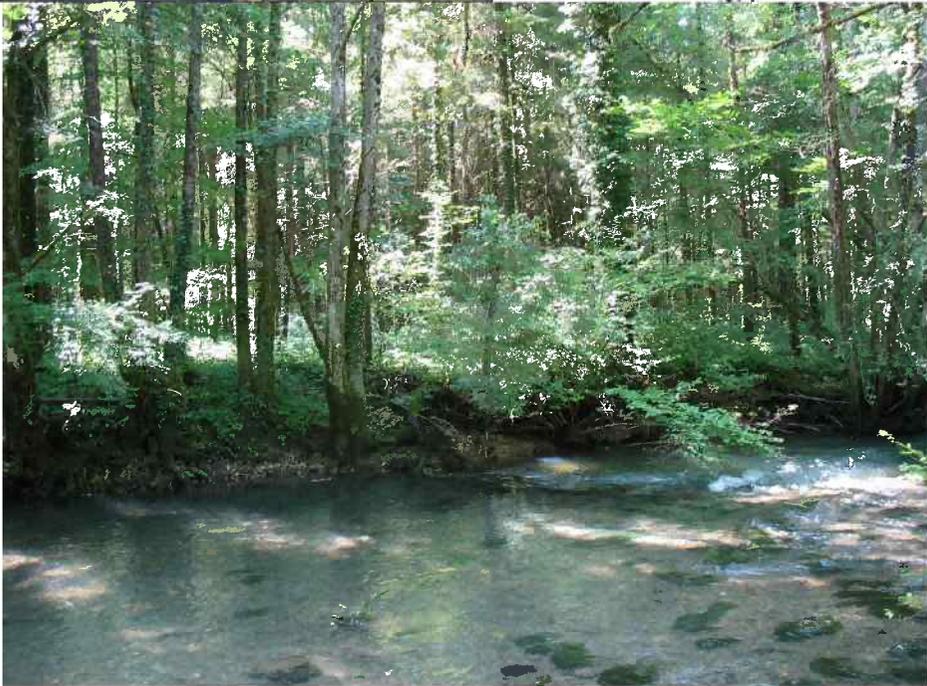
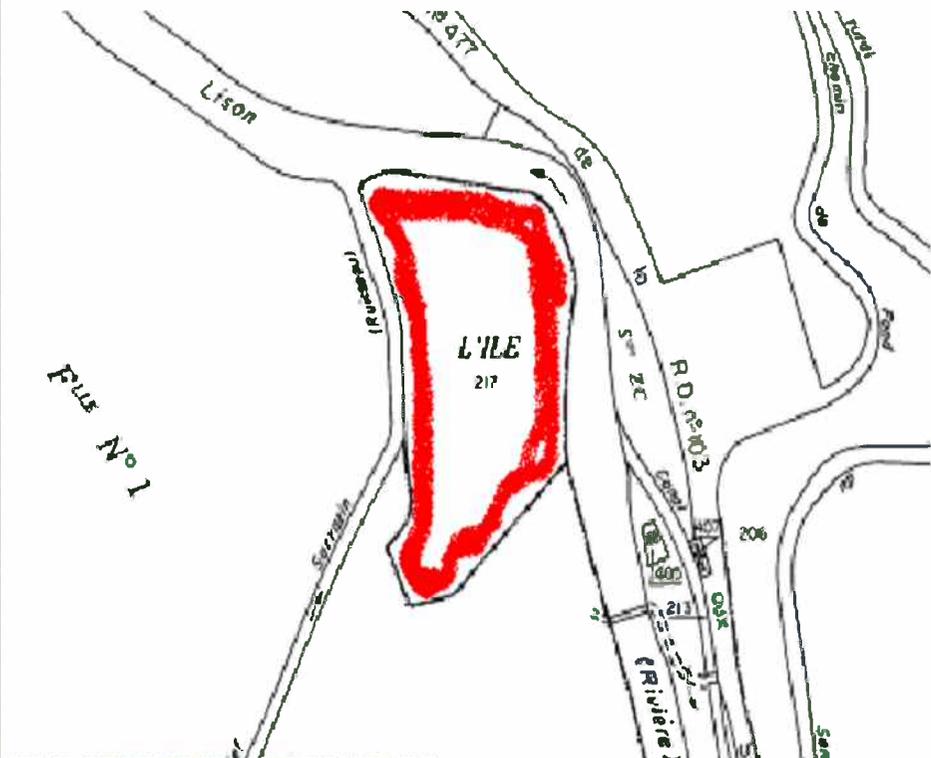
*Débardage par câble-mat dans le cadre
d'un contrat Natura 2000 forestier*

BESANCON - DIREN – Jeudi 03 juillet 2008



Site Natura 2000 « Vallée du Lison » FR 4301297 et FR 4312011

- ✓ 4 000 ha dont 2 500 ha forêts, 14 communes
- ✓ 17 habitats communautaires dont 5 prioritaires, 15 espèces d'intérêt communautaire,
- ✓ Activités agricoles (AOC comté), forestières, tourisme et loisirs,
- ✓ Docob validé le 23/10/2003
- ✓ Structure élaboratrice : Syndicat mixte Pays Loue-Lison
- ✓ Structure animatrice : Syndicat mixte de la Loue





Caractéristiques de la parcelle

- ✓ Propriété : commune de Nans-sous-Sainte-Anne,
- ✓ Plantation de peupliers avec sous-étage d'épicéas Age ~ 50 ans
- ✓ Surface cadastrale : 78 ares
- ✓ Volume sur pied : 250 m³
- ✓ Station forestière : frênaie-érablaie riveraine
- ✓ Habitat d'intérêt communautaire potentiel : forêt alluviale résiduelle (91E0 – Habitat prioritaire)



Contexte réglementaire

- ✓ Site Natura 2000 « Vallée du Lison »,
- ✓ ZNIEFF type I « Source du Lison et grotte Sarrasine »,
- ✓ APB Faucon pèlerin,
- ✓ Site inscrit et proximité de site classé



Contraintes techniques

- ✓ Parcelle forestière enclavée,
- ✓ Franchissement cours d'eau (Lison, Rau Sarrazine),
- ✓ Accessibilité très réduite par engins forestiers,
- ✓ Zone inondable,
- ✓ Site touristique et pittoresque (100 000 visiteurs/an)



Objectifs de la commune

- ✓ Exploiter un peuplement forestier non adapté à la station tout en valorisant économiquement les bois,
- ✓ Réhabiliter une forêt alluviale d'intérêt communautaire,
- ✓ Préserver les milieux aquatiques lors des exploitations forestières,
- ✓ Limiter le tassement des sols afin de favoriser une régénération naturelle feuillue,
- ✓ Régler un problème d'insécurité en liaison avec la fréquentation du site par le public

📅 Travail d'animation préalable, GT « Forêt », problématique franchissement cours d'eau forestiers avec démo + « Life »

Technique d'exploitation retenue et justification du choix

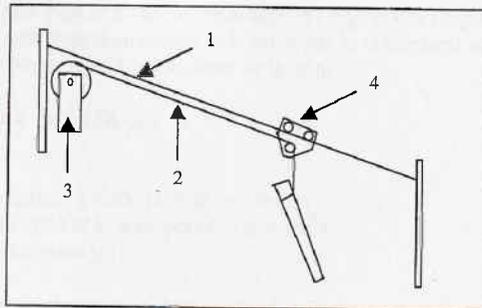
	Abattage -façonnage + porteur	Abatteuse + porteur	Câble-mat	Débardage équestre
Préservation des milieux aquatiques	☹ ☹	☹ ☹	☺ ☺ ☺	☹ ☹
Tassement des sols	☹	☹ ☹	☺ ☺ ☺	☹
Stockage des rémanents (parcelle inondable)	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹	☺ ☺	☹ ☹ ☹
Préservation de la régénération	☹ ☹	☹ ☹	☺ ☺	☹
Desserte (longueur et sensibilité)	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹	☺ ☺ ☺	☹ ☹
Durée d'exploitation	☺ ☺	☺ ☺ ☺	☹ ☹ ☹	☹ ☹
Coût d'exploitation	☺ ☺	☺ ☺	☹ ☹ ☹	☹ ☹ ☹

☞ Choix du **câble-mat** car bonne intégration des contraintes techniques et environnementales mais important surcoût d'exploitation (débardage)

📅 **Contacts gestionnaires (ONF), ETF, demande devis et visites de terrain**

L'exploitation par câble-mat

Figure 1 : schématisation d'un câble long simple



- 1- câble porteur
- 2- câble tracteur (cordine)
- 3- treuil à lugeon
- 4- chariot



L'exploitation par câble-mat



L'exploitation par câble-mat





Montage administratif du contrat

- ✓ Circulaire MEDD et MAAPR DNP/SDEN n°2004-3 du 24 décembre 2004 concernant la gestion contractuelle des sites Natura 2000 (annexe V – Mesures éligibles en milieux forestiers)
- ✓ Arrêté préfectoral n°06/057 du 09 mars 2006 relatif aux conditions de financement par l'Etat des contrats Natura 2000 dans le domaine forestier



Montage administratif du contrat

✓ **Mesure D – F 27011** : Chantiers d'élimination d'une espèce indésirable

↳ **D.1** – Coupe grands arbres, exploitation forestière

- **D.1.1** – Bois ayant une valeur commerciale

Travaux éligibles : surcoûts de débardage et exportation des rémanents.

Modalités de financement : somme totale facture débardage moins un forfait de 6 €/m³ débardé



Montage administratif du contrat

✓ **Mesure C – F 27006** : Réhabilitation ou recréation de ripisylves et de forêts alluviales

Travaux éligibles : régénération naturelle feuillue, travaux de sélection et de dégagements.

Engagements rémunérés

- ✓ Mesure D1.1 : Surcoût débardage lié au choix du câble-mat,
- ✓ Mesure D1.1 : Exportation des rémanents et nettoyage du site de stockage,
- ✓ Mesure C : Sélection et dégagement manuel de la régénération
- 📄 Validation auprès service instructeur (DDAF) puis commune



Devis détaillé ETF

✓ Abattage manuel des bois	2 € H.T/m ³
✓ Débardage par câble-mat	24 € H.T/m ³
✓ Façonnage mécanisé	10 € H.T/m ³
Prix unitaire	36 € H.T/m³

Plan de financement

	Investissement € T.T.C	Réalisation
Coût débardage	6 330.00	
- Abattement (6 €/m ³)	- 1 500.00	2007
Taux subvention : 100 %	= 4 830.00	
Exportation rémanents et remise en état du site	1 000.00	
Taux subvention : 100 %	= 1 000.00	2007
Sélection et dégagement régénération	430.44	
Taux subvention : 80 %	= 344.35	2009
Sélection et dégagement régénération	430.44	
Taux subvention : 80 %	= 344.35	2011
Total montant contrat	6 518.70	

Engagements non rémunérés

- ✓ Pas de drainage de la parcelle,
- ✓ Pas de phytocides,
- ✓ Pas de plantations,
- ✓ Pas d'interventions sur bande riveraine,
- ✓ Pas d'aménagements touristiques



Bilan comptable de l'opération pour la commune

	Dépenses	Recettes
Exploitation des bois (abattage, débardage et façonnage)	10 210 €	4 830 €
Exportation des rémanents et remise en état du site	1 400 €	1 000 €
Travaux sylvicoles (sélection régénération)	860 €	690 €
Vente des bois		9 370 €
	12 470 €	15 890 €

En rouge : financements contrat Natura 2000 forestier



Problèmes rencontrés

- ✓ Chiffrage contrat s'appuie sur bordereau cubage.
Risque car facture ETF basée sur produits effectivement défruités
- ✓ Réception chantier